

Engagement de CUMEO pour accueillir, accompagner, former ou orienter les publics en situation de handicap

1. Notre référent handicap	1
2. Les partenaires en appui de CUMEO.....	2
3. Les partenaires en appui des participants.....	2
A) Liste des partenaires en territoire pouvant intervenir et mobiliser des ressources sur le volet du handicap :.....	2
B) Liste des partenaires secteur public pouvant intervenir et mobiliser des ressources sur le volet du handicap :.....	2

1. Notre référent handicap

Jacques-Marie PLANCHIN joignable par mail ou par téléphone pour tout renseignement nécessaire à la préparation de la formation, à l'accueil du stagiaire et aux moyens nécessaires.

❖ Ses coordonnées :

- Téléphone : 04.27.04.31.40 ou 06.18.87.55.72
- Courriel : referent-handicap@cumeo.fr

❖ Ses missions :

- Animer et mettre en œuvre la politique d'accueil et d'intégration des personnes en situation de handicap en formation.
- Animer et mettre en œuvre la politique d'accueil et d'intégration des personnes en situation de handicap en formation.
- Accompagner le pilotage et la mise en œuvre de l'engagement de CUMEO dans la démarche de progrès pour développer l'accessibilité des formations en intra comme en inter ;
- Soutenir et développer la mobilisation de l'équipe sur l'accessibilité du centre de formation ;
- Développer des ressources et savoir-faire pour favoriser la formation des personnes handicapées (documentation pédagogique en braille, emploi de la LSF, etc.) ;
- Favoriser la communication sur l'accessibilité du centre de formation auprès des publics et des partenaires ;
- Favoriser le repérage des personnes en situation de handicap dès la phase d'accueil et s'assurer d'une communication sur les possibilités d'aménagement des modalités de la formation ;
- Veiller à une égalité de traitement lors de toutes les phases de formation (recrutement, sélection, positionnement, période en centre, en entreprise, épreuves de validation) ;

- Soutenir l'accessibilité des formations et être force de proposition pour l'améliorer, par : l'identification d'équipements de base, des modalités pédagogiques plus accessibles, notamment au travers de la plateforme LMS, de la documentation en braille, de formation traduite en LSF ;
- Capitaliser et diffuser les bonnes pratiques au sein de CUMEO ;
- Savoir mobiliser les dispositifs et prestations d'appui à la compensation du handicap en formation et en garantissant la mise en œuvre jusqu'au terme de la formation ;
- Créer, développer, et s'appuyer sur un réseau de partenaires externes et internes : référent de parcours (Sophie Boudignon Bézier pour la LSF et la communication alternative améliorée, Jean-Baptiste Planchin pour les formations accueil et accessibilité), animateurs de formation des administrations ou entreprises clientes, partenaires spécialisés handicap avec lesquels nous collaborons (Planète Enfance, ISM, Comité Valentin Haüy Avignon, etc.) pour pouvoir aménager en appui des formateurs, les formations autant que nécessaire.

2. Les partenaires en appui de CUMEO

- Ressources Handicap Formation (RHF) : Provence-Alpes-Côte-d'Azur
 - Contact : Mme Amélie DELMAS – adelmas@rhf-paca.com

3. Les partenaires en appui des participants

A) Liste des partenaires en territoire pouvant intervenir et mobiliser des ressources sur le volet du handicap :

- MDPH du Vaucluse : 22 Boulevard Saint-Michel, 84000 Avignon - Téléphone : 0 800 80 05 79
- Cap Emploi : 72 Route de Montfavet, 84000 Avignon – Téléphone : 04 90 13 99 99
- AGEFIPH : B1, Arterparc de Bachasson, Rue de la Carrière de Bachasson, 13590 Meyreuil – Téléphone : 0 800 11 10 09
- Comité Valentin Haüy Avignon : 16 Rue Marie Madeleine, 84000 Avignon – Téléphone : 0 800 11 10 09

B) Liste des partenaires secteur public pouvant intervenir et mobiliser des ressources sur le volet du handicap :

- FIPHFP : 12 avenue Pierre-Mendes France - 75914 Paris Cedex 13 ou par internet <http://www.fiphfp.fr/Contact>
 - Contact FIPHFP PACA: Thierry Allemand - thierry.allemand@caissedesdepots.fr
- Les référents handicap des différentes administrations d'État, territoriales ou hospitalières.